

Autoroute A20 - Corrèze

Restrictions de circulation liées aux travaux de mise en sécurité de la falaise de Puyjarrige



L'État - la Direction Interdépartementale des routes Centre-Ouest vous informe de la poursuite de la mise en sécurité de la falaise de Puyjarrige, sur l'autoroute A20 entre les échangeurs n°52 «Noailles» et n°51 «Périgueux» à partir du 2 mars 2026.

POURQUOI CES TRAVAUX ?

La falaise de Puyjarrige est affectée par des phénomènes d'érosion pouvant conduire à des chutes de roche sur l'autoroute A20 compromettant la sécurité des usagers.

Un programme pluriannuel d'investissement a été élaboré pour assurer la sécurisation complète de la falaise de Puyjarrige en plusieurs phases. Les travaux les plus urgents ont été menés en 2020 et en 2021 pour sécuriser les blocs rocheux qui menaçaient de chuter.

Il convient désormais de renforcer la sécurité sur les autres secteurs de la falaise où la dégradation des parois s'accélère avec des phénomènes météorologiques plus intenses.

Le coût de cette troisième phase s'élève à 1,6 million d'euros et devrait se terminer au mois de juillet 2026.



► LES TRAVAUX

Les travaux se dérouleront sur l'autoroute A20, entre les échangeurs n°52 «Noailles» et n°51 «Périgueux», **à partir du 2 mars jusqu'à début juillet 2026.**

Des travaux de fraisage et de terrassement des parois seront réalisés et des dispositifs anti-érosion seront installés (clouage, bétonnage, grillage plaqué...).

Des ouvrages d'assainissement seront également réalisés (fossés collecteurs, drains, cunettes ...) et raccordés au réseau superficiel existant.

► LES RESTRICTIONS DE CIRCULATION

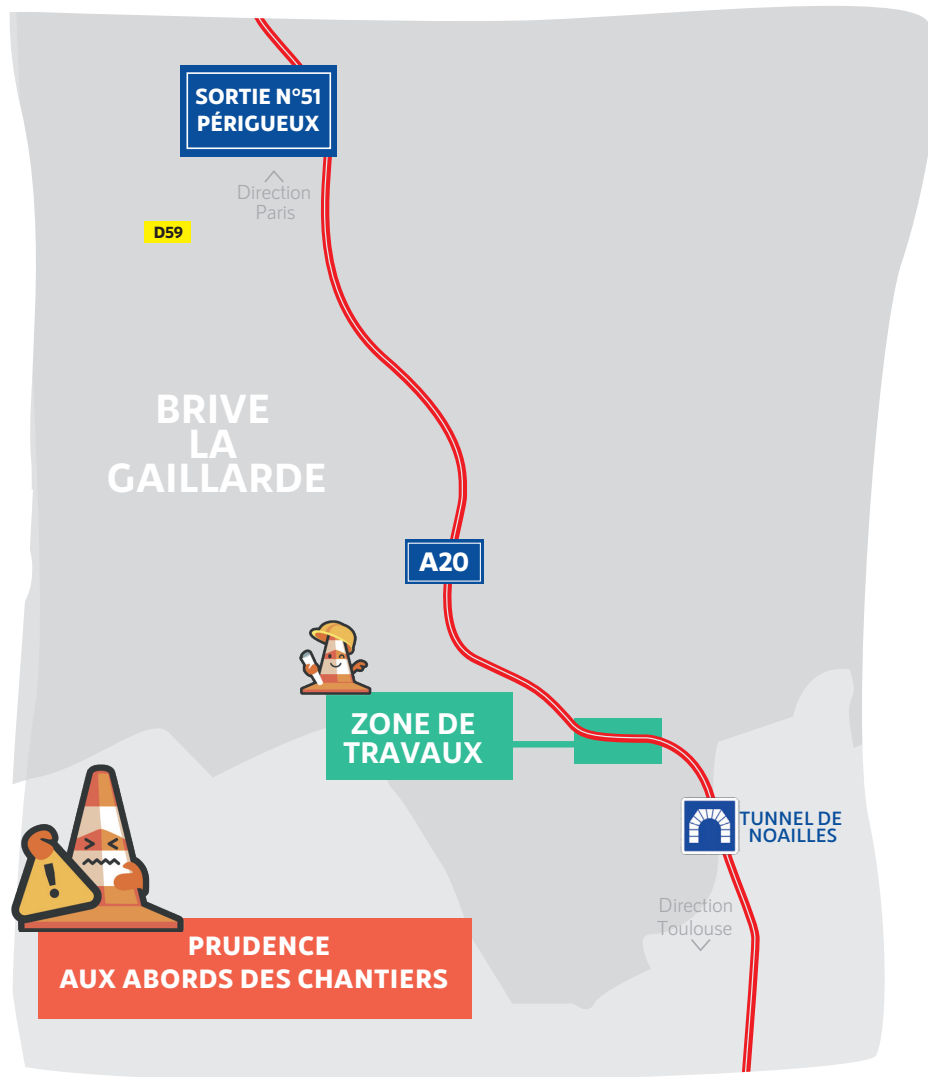
Les travaux seront réalisés dans le sens Toulouse-Paris.

Pendant toute la durée du chantier (jour, nuit, week-ends et jours fériés), **les usagers du sens Toulouse-Paris circuleront uniquement sur la voie de gauche** entre l'échangeur n°53 «Nespouls» et l'échangeur n°51 «Périgueux».

La limitation de la vitesse sera réduite à **70km/h** et la circulation des **transports exceptionnels sera interdite**, entre les échangeurs n°53 «Nespouls» et n°51 «Périgueux», pendant toute la durée des travaux.

Autoroute A20 - Corrèze

► LA LOCALISATION DES TRAVAUX



► DES MESURES ENVIRONNEMENTALES INTEGRÉES AU CHANTIER

Dans le cadre de ce chantier, la DIR Centre-Ouest met en oeuvre des mesures spécifiques visant à limiter l'impact des travaux sur l'environnement.

Les déchets produits feront l'objet d'un tri et d'une valorisation dans des filières adaptées. Les équipes intervenantes seront sensibilisées aux enjeux environnementaux afin d'assurer le respect des bonnes pratiques tout au long du chantier.

Enfin, une attention particulière sera portée à la gestion des eaux de ruissellement et eaux pluviales, afin de prévenir tout risque de pollution des milieux naturels.



Toutes les mesures envisageables ont été prises afin de réduire au maximum nos délais d'intervention et la gêne à l'utilisateur. Toutefois, le secteur concerné, faisant l'objet d'un fort trafic, des engorgements temporaires du réseau restent possibles.

De ce fait, les usagers de l'autoroute A20 sont invités à anticiper des temps de trajets plus longs, notamment aux heures de pointe. Nous invitons les usagers à la plus grande prudence et nous les remercions par avance pour leur compréhension.

